



# CNED



## Suivre une scolarité avec le Cned

ÉCOLE  
COLLÈGE  
LYCÉE

# LE CNED, UN ACTEUR IMPORTANT DU SYSTÈME ÉDUCATIF FRANÇAIS

Le Cned est le 1<sup>er</sup> opérateur de formation tout au long de la vie en Europe et dans le monde francophone. Établissement public à caractère administratif du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative, et du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, il est dirigé par Serge Bergamelli.

## La mission du Cned

- ▶ Dispenser le meilleur service public possible en matière de formation initiale (école, collège, lycée et université).
- ▶ Conformément à l'article R426-2 du Code de l'éducation, *le Centre national d'enseignement à distance assure, pour le compte de l'État, le service public de l'enseignement à distance. À ce titre, il dispense un service d'enseignement à destination des élèves, notamment ceux qui relèvent de l'instruction obligatoire ayant vocation à être accueillis dans des établissements scolaires et ne pouvant être scolarisés totalement ou partiellement dans l'un de ces établissements.*
- ▶ Conformément à la circulaire 2011-238 du 26 décembre 2011 relative à l'instruction dans la famille, *tous les enfants qui ne reçoivent pas une formation en présentiel dans un établissement scolaire relèvent désormais de l'instruction dans la famille. Ils peuvent le cas échéant être inscrits au Cned en inscription libre.*
- ▶ Former tout au long de la vie tous ceux qui ont un projet de formation quels que soient leur âge et leur situation (enseignement supérieur, formation professionnelle, préparation aux concours...).

## L'activité du Cned en chiffres

**300** formations

**3 000** modules

**202 000** inscrits  
dont:

• École:

**8 000** élèves

• Collège: **29 000** élèves

• Lycée: **49 000** élèves

**3<sup>e</sup>** opérateur de l'enseignement français à l'étranger.

Plus de **14 000** élèves résidant à l'étranger se sont inscrits au Cned durant l'année scolaire 2011-2012. Depuis de très nombreuses années, le Cned scolarise les élèves qui ne peuvent bénéficier de la présence d'un établissement scolaire français homologué dans leur pays de résidence.

# POURQUOI S'INSCRIRE AU CNED ?

## Le Cned offre une scolarité adaptée au mode de vie et à la situation de chacun :

- ▶ assurer la scolarisation des enfants du voyage,
- ▶ suivre une scolarité française à l'étranger,
- ▶ permettre à certains élèves de concilier école et passion (sport de haut niveau, activité artistique...),
- ▶ offrir un soutien scolaire,
- ▶ favoriser la scolarisation des élèves en situation de handicap ou momentanément éloignés de l'école pour raisons de santé,
- ▶ accompagner l'instruction dans la famille,
- ▶ étudier une ou plusieurs matières non enseignées dans un établissement scolaire.

## Pour l'école, le collège et le lycée :

- ▶ **une offre de formation dans toutes les matières, conforme aux programmes officiels,**
- ▶ **un suivi assuré par des enseignants titulaires de l'Éducation nationale,**
- ▶ **des services complémentaires accessibles en ligne.**

## ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRÉ :

de la grande section de maternelle au CM2

- ▶ L'apprentissage de l'anglais ou de l'espagnol dès le CE1 et la possibilité de s'initier au chinois, à l'arabe et à la langue des signes française pour les élèves du 3<sup>e</sup> cycle.
- ▶ Des manuels pour les fondamentaux.
- ▶ Des fichiers pour guider l'adulte qui accompagne l'élève.
- ▶ Un site internet réservé aux inscrits, *Mond'École*, proposant :
  - des activités interactives en ligne,
  - un entraînement, un approfondissement et une remédiation en ligne,
  - un service de correction électronique des devoirs, *Copies en ligne*,
  - une consultation en ligne des résultats.

## BESOINS ÉDUCATIFS PARTICULIERS

Pour les élèves à besoins éducatifs particuliers suivis par la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), le Cned propose un dispositif spécifique au sein de la scolarité 1<sup>er</sup> degré :

- mise en œuvre d'un parcours scolaire adapté dans le cadre d'un projet personnalisé de scolarisation (PPS),
- articulation du temps de scolarisation en établissement et du travail individuel en famille,
- acquisition des compétences en mathématiques et en français modulée selon les besoins,
- choix de certaines matières à travailler de façon privilégiée,
- aménagements éventuels du rythme de travail,
- intervention possible, au domicile de l'élève, d'un enseignant répétiteur rémunéré par le Cned.





## ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRÉ: de la sixième à la troisième générale et Segpa

- ▶ Des livrets de cours, des sujets de devoirs, des propositions de correction.
- ▶ Un site internet réservé aux inscrits proposant:
  - des ressources à destination des élèves et de leurs familles: activités complémentaires, téléchargement de cours (sauf Segpa), forums...
  - un service de correction électronique des devoirs, *Copies en ligne*,
  - un tutorat téléphonique et électronique pour chaque discipline (sauf Segpa).

### BESOINS ÉDUCATIFS PARTICULIERS

Pour les élèves à besoins éducatifs particuliers, le Cned propose des classes adaptées, de mise à niveau ou à objectifs particuliers:

- mise en œuvre d'un parcours scolaire adapté dans le cadre d'un projet personnalisé de scolarisation (PPS),
- aménagements éventuels du rythme de travail,
- sous réserve de certaines conditions, intervention possible, au domicile de l'élève inscrit pour raisons de santé, d'un enseignant répétiteur rémunéré par le Cned.



## ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRÉ: de la seconde à la terminale

- ▶ Des livrets de cours, des sujets de devoirs, des propositions de correction.
- ▶ Un site internet réservé aux inscrits proposant:
  - des ressources complémentaires pour les élèves et les familles,
  - le téléchargement de cours et des sujets de devoirs,
  - un service de correction électronique des devoirs, *Copies en ligne*,
  - un tutorat téléphonique et électronique pour chaque discipline.

### LA VOIE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

2 <sup>nde</sup>	1 <sup>re</sup> ES	Term. ES
	1 <sup>re</sup> L	Term. L
	1 <sup>re</sup> S	Term. S
	1 <sup>re</sup> ST2S	Term. ST2S
	1 <sup>re</sup> STMG	Term. STG (Term. STMG à la rentrée 2013)

### LA VOIE PROFESSIONNELLE

#### Bac pro ASSP (Accompagnement, soins et services à la personne)

Déjà disponibles		Dispo. en 2013-2014
2 <sup>nde</sup> ASSP	1 <sup>re</sup> ASSP	Term. ASSP

La voie professionnelle **BAC pro Gestion-Administration** (qui remplace les bacs pro Comptabilité et Secrétariat dont la dernière session est **juin 2014**)

Dispo. en 2012-2013	Dispo. en 2013-2014	Dispo. en 2014-2015
2 <sup>nde</sup> MSA (métiers des services administratifs)	1 <sup>re</sup> professionnelle	Term. professionnelle

#### Les BAC pro Commerce / Vente / ARCU (Accueil, Relation Clients Usagers) issus de la même seconde pro MRCU (Métiers de la Relation Clients Usagers)

Déjà disponible	Dispo. en 2012-2013	Dispo. en 2013-2014
2 <sup>nde</sup> MRCU	1 <sup>re</sup> Commerce (déjà disponible)	Term. Commerce (déjà disponible)
	1 <sup>re</sup> Vente	Term. Vente
	1 <sup>re</sup> ARCU	Term. ARCU

# CONDITIONS D'INSCRIPTION

## S'INSCRIRE AU CNED : PLUSIEURS POSSIBILITÉS

### INSCRIPTION RÉGLEMENTÉE AU CNED (DU CP À LA TERMINALE)

Le Cned « assure, pour le compte de l'État, le service public de l'enseignement à distance », extrait du décret 2009-238 du 27 février 2009.

#### Champ d'application

**Du CP à la terminale, deux possibilités d'inscription :**

- ▶ pour une année scolaire intégrale : classe complète à inscription réglementée,
- ▶ pour une matière non enseignée dans l'établissement de l'élève (collège ou lycée) ou incompatible avec son emploi du temps : complément d'enseignement.

#### Classe complète

- ▶ Âge minimum : anniversaire des 6 ans au 31 décembre de l'année scolaire en cours.
- ▶ Âge maximum : 28 ans à la date de l'inscription au Cned.

#### Conditions d'inscription

(extrait ci-dessous - voir conditions détaillées et pièces justificatives nécessaires dans le dossier d'inscription téléchargeable sur [www.cned.fr/scolaire](http://www.cned.fr/scolaire))

- ▶ De 6 ans (au plus tard au 31 décembre de l'année scolaire en cours) à moins de 16 ans et en fonction du lieu de résidence, il est impératif de :
  - fournir un avis favorable du directeur académique des services de l'éducation nationale pour les élèves résidant en France (métropole et outre-mer), quelle que soit leur nationalité,
  - fournir un avis favorable du conseiller culturel pour les élèves résidant à l'étranger (quelle que soit leur nationalité).

- ▶ À partir de 16 ans :
  - avoir suivi une scolarité sans interruption ou avec une interruption inférieure à une année scolaire (si l'interruption est supérieure à une année scolaire, demande d'un justificatif),
  - ne pas être inscrit dans un autre établissement d'enseignement,
  - fournir un avis favorable du conseiller culturel pour les élèves résidant à l'étranger (quelle que soit leur nationalité),
  - fournir une copie d'une pièce d'identité ou de la carte de séjour.

#### Suivi pédagogique et administratif

- ▶ Certificat de scolarité.
- ▶ Bulletin de notes (ou livret de compétences ou livret scolaire).
- ▶ Avis de passage ou d'orientation en fin d'année.

#### Tarification

- ▶ Gratuité : pour les élèves âgés de 6 ans (au plus tard au 31 décembre de l'année scolaire en cours) à moins de 16 ans au moment de l'inscription, résidant en France (métropole ou outre-mer).
- ▶ Tarif subventionné : pour les élèves âgés de 16 à 28 ans au moment de l'inscription, résidant en France (métropole ou outre-mer).

- ▶ Tarif scolaire international : pour les élèves âgés de 6 ans (au plus tard au 31 décembre de l'année scolaire en cours) à 28 ans au moment de l'inscription, résidant à l'étranger, quelle que soit leur nationalité.

#### Complément d'enseignement

##### Conditions d'inscription

- ▶ Être inscrit dans un collège ou un lycée.
- ▶ Obtenir l'autorisation du chef d'établissement.

##### Suivi pédagogique

- ▶ Relevés de notes transmis à l'établissement de référence.
- ▶ Appréciation du professeur prise en compte pour l'avis de passage.

##### Tarification

- ▶ Gratuité : pour les élèves âgés de moins de 16 ans au moment de l'inscription, inscrits dans un établissement d'enseignement public ou privé sous contrat en France (métropole et outre-mer).
- ▶ Tarif subventionné : pour les élèves âgés de 16 à 28 ans inscrits dans un établissement public ou privé sous contrat en France (métropole et outre-mer).
- ▶ Tarif scolaire international : pour les élèves, quelle que soit leur nationalité, inscrits dans des établissements français à l'étranger homologués.

### INSCRIPTION LIBRE AU CNED (DE LA GRANDE SECTION DE MATERNELLE À LA TERMINALE)

Hors du cadre réglementé, l'inscription au Cned est totalement libre mais payante.

#### Champ d'application

**De la grande section de maternelle à la terminale, plusieurs possibilités d'inscription :**

- ▶ pour une année scolaire intégrale (dite « classe complète à inscription libre »),
- ▶ pour des cours à la carte,
- ▶ pour du soutien scolaire.

#### Conditions d'inscription

Aucune.

#### Suivi pédagogique

- Synthèse des résultats.
- Attestation de suivi de formation délivrée sur demande.

#### Tarification

**NOUS CONTACTER**



# Le soutien scolaire

**Le Cned propose des offres adaptées à tous les besoins**

## **Atoutcned: Soutien scolaire en ligne**

du CP à la terminale

**Atoutcned oriente, accompagne, remédie.**

La méthode Cned:

- un programme personnalisé avec la possibilité de suivre une ou plusieurs matières,
- des activités ludiques et motivantes pour réviser toutes les notions essentielles du programme,
- des contenus pédagogiques conformes aux programmes officiels,
- un tableau de bord pour suivre les progrès de l'élève,
- un accompagnement par un enseignant de l'Éducation nationale (formule avec tutorat),
- durée d'abonnement de 3 à 12 mois, pour un soutien ponctuel ou tout au long de l'année.

Inscription en ligne **toute l'année**

[www.cned.fr/boutique](http://www.cned.fr/boutique)

## **Cours d'été**

du CM2 à la terminale

**Une solution simple et sur mesure pour se remettre à niveau et bien démarrer la rentrée.**

La méthode Cned:

- une pédagogie active: 4 devoirs accompagnés d'un guide de travail qui oriente l'élève dans son parcours de révisions,
- une correction personnalisée des devoirs,
- des cours clairs et synthétiques pour réviser les notions acquises durant l'année,
- un professeur à l'écoute de l'élève,
- des conseils et une aide à tout moment,
- une formation qui s'adapte à l'emploi du temps de l'élève (pendant les vacances et le temps scolaire).

Inscription en ligne à **partir du 29 mai et jusqu'au 26 octobre 2012**

[www.cned.fr/boutique](http://www.cned.fr/boutique)

# CNED

Pour une information complète, nous vous donnons rendez-vous sur:

[www.cned.fr/scolaire](http://www.cned.fr/scolaire)

Un conseiller à votre écoute:

**05 49 49 94 94**